



## Dossier de surendettement, besoin d'avis

-----  
Par pearlpowder

Bonjour,

J'ai 25 ans et j'ai perdu mon emploi au mois d'aout à cause de mes soucis de santé. Depuis, je suis au RSA et je postule un peu partout mais mes candidatures n'aboutissent malheureusement pas.

Je souhaiterais déposer un dossier de surendettement mais je ne sais pas si un montant minimum est requis pour en bénéficier ou si ma situation est légitime.

Le total de mes dettes cumulées est d'environ 650?. Je sais qu'en comparaison avec d'autres témoignages que j'ai pu lire, ce n'est pas énorme (c'est pour cette raison que je suis sincèrement désolée si mon message vous semble inapproprié).

J'ai essayé de mettre en place différentes choses pour régler tout ça dans les temps (échéanciers, etc) mais la plupart m'ont été refusés ou m'imposent des mensualités très élevées par rapport à mes revenus. Je suis dans une banque en ligne et j'avais également fais une demande de blocage de provision, mais ils ne m'ont jamais répondu.

Pensez-vous que je puisse soumettre cette demande de dossier, ou elle sera d'office refusée ? Y'a t'il d'autres options que je n'ai pas exploré ? Merci pour vos réponses.

-----  
Par kang74

Bonjour

Le mieux serait de faire le point avec une assistante sociale pour qu'elle étudie votre situation en détail, pour qu'elle évalue déjà les aides dont vous pourriez disposer pour plus souplesse pour assumer vos besoins .

Le fait de faire une formation, ou certaines missions peut vous aider à vous remettre à flot, il y a aussi le fait d'être accepté en tant que bénéficiaire de l'épicerie sociale pendant un temps déterminé qui vous permettrait d'économiser , avoir la CMU

Pour le travail, les agences d'intérim embauchent assez facilement .

Il peut y avoir aussi une aide dans la gestion de budget .

Pour le dossier de surendettement, à voir .

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34680/0\_0\_1\_1?idFicheParent=F134]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34680/0\_0\_1\_1?idFicheParent=F134[/url]

-----  
Par pearlpowder

Bonjour kang, merci beaucoup pour votre réponse.

Je vais m'éloigner un peu du sujet initial et j'en suis désolée, à vrai dire j'aimerais beaucoup faire une formation (voir carrément reprendre mes études). Je dois faire valider mon projet de formation, mais ma conseillère FT actuelle refuse de le faire. Je dois en changer, j'espère que je pourrais le faire...

Heureusement, je bénéficie déjà de la CMU et ça aide beaucoup.

Pour le reste, je vais me renseigner et faire de mon mieux. Merci beaucoup pour vos éclaircissements.

-----  
Par kang74

Suivant l'objet des dettes , il peut déjà y avoir des aides de prise en charge .

Et si vous suivez scrupuleusement votre CER, cela montra votre motivation de vous en sortir.

Notez aussi, que le financement de formation un peu couteuse n'advient que si vous acceptez en attendant des missions, des CDD .

Y a vraiment une analyse de votre situation , des besoins dans le bassin d'emploi, avant que France travail sorte le chéquier : il y a eu trop d'abus, de financement de formation sans valeur ajoutée au profil du candidat .

-----  
Par pearlpowder

D'accord, effectivement je comprend beaucoup mieux. Merci encore pour ces précisions.

-----  
Par coachinggratuit

Salut,

Déjà, ne t'excuse pas d'exposer ta situation. Peu importe le montant de la dette, quand on se retrouve bloqué, c'est légitime de chercher de l'aide.